

Fonds d'investissement climatiques

PLAN D'INVESTISSEMENT

AU TITRE DU PPCR

PROGRAMME STRATÉGIQUE DE PROTECTION CONTRE LES CHOCS CLIMATIQUES (SPCR)

La Grenade



La Grenade est un petit État insulaire en développement (PEID) caractérisé par des ressources naturelles non renouvelables, des capacités humaines et techniques limitées et des écosystèmes fragiles. Elle a été recensée comme une zone sensible où la modification des régimes météorologiques et climatiques sera probablement importante dans les quelques années à venir. La Grenade est déjà exposée aux risques naturels, y compris les ouragans et les autres phénomènes météorologiques extrêmes, et le changement climatique menace d'exacerber ses vulnérabilités.

La Grenade utilisera les ressources fournies dans le cadre du Programme pilote de protection contre les chocs climatiques (PPCR) pour appuyer les priorités du gouvernement en matière de changement climatique. Un Programme stratégique de protection contre les chocs climatiques (SPCR) permettra à la Grenade de renforcer ses institutions et capacités humaines et de mieux intégrer les risques naturels et climatiques dans les processus de planification.

Le SPCR propose des investissements stratégiques et des activités d'assistance technique qui viendront compléter les autres activités de planification du développement dans le pays.

La population de la Grenade bénéficiera des investissements du SPCR qui auront pour effet de réduire le risque climatique, grâce à la protection des principales infrastructures contre le changement climatique et à la gestion plus efficace des ressources naturelles.

FINANCEMENT DU SPCR DESTINÉ À LA GRENADE

Financement du PPCR :
20 millions de dollars

Les investissements du PPCR destinés à la Grenade comprennent 8 millions de dollars de subventions et 12 millions de dollars de crédits à taux d'intérêt quasi nul.

Cofinancement estimé :
10 millions de dollars

Statut : Le SPCR de la Grenade a été approuvé en juin 2011

La Grenade a pris plusieurs mesures pour gérer les problèmes liés au changement climatique malgré ses ressources humaines limitées. Outre les investissements critiques en matière d'infrastructure, le renforcement des capacités techniques et institutionnelles prévu dans le cadre du PPCR est un élément essentiel de la transition de la Grenade vers un développement résistant aux chocs climatiques.

M^{me} Margaret Belfon,
*Directrice de l'Unité
de coordination du projet*

LA GRENADE FAIT PARTIE DU PROGRAMME PILOTE DE LA RÉGION DES CARAÏBES

Le programme vise à renforcer la coopération et les capacités régionales de sorte à intégrer la résistance aux chocs climatiques dans la planification et les processus nationaux et régionaux de développement.

Photos
Recto — Valery Shanin
Back — Rj Lerich

Septembre 2011

Les activités d'assistance technique et de renforcement des capacités concernent essentiellement la surveillance des dangers, l'identification des risques climatiques et l'amélioration des politiques et de la planification pour améliorer la prise de décision.

Projet d'investissement 1 : Réduction de la vulnérabilité aux catastrophes et des risques climatiques

(BMD participant à la mise en œuvre : Banque mondiale)

Principaux résultats : Amélioration des ouvrages d'atténuation/de drainage des inondations ; de l'atténuation des chutes de pierres, des glissements de terrain et de l'érosion ; de la résistance aux sécheresses des systèmes d'approvisionnement en eau ; de la protection contre le changement climatique des bâtiments publics, écoles, maisons de retraite et entrepôts utilisés pour les interventions d'urgence ; et de la capacité d'intervention en cas de catastrophe.

Projet d'investissement 2 : Restauration des forêts

(BMD participant à la mise en œuvre : Banque mondiale)

Principaux résultats : Réduction de la vulnérabilité au changement climatique grâce à la restauration et à la préservation des ressources forestières précieuses ; et utilisation efficace des terres promouvant des modes de subsistance durables et contribuant à la durabilité écologique et à la réduction de la pauvreté.



Projets d'assistance technique

(BMD participant à la mise en œuvre : Banque mondiale)

Étude d'évaluation et de gestion des ressources en eau

Feuille de route en matière de gestion du littoral

Amélioration de l'utilisation des données et SIG aux fins de l'adaptation au changement climatique

Soutien à la restauration du « Bathway Sandstone Reef »

Qu'est-ce que le PPCR ?

Le PPCR est un programme qui relève du Fonds climatique d'investissement stratégique, créé pour mettre en œuvre, à titre d'expérimentation et de démonstration, des solutions permettant d'intégrer le risque climatique et la résistance aux chocs climatiques dans les processus fondamentaux de planification du développement des pays en développement et les actions associées. Le PPCR dispose d'un milliard de dollars fournis par l'Allemagne, l'Australie, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, le Japon, la Norvège et le Royaume-Uni.

Il compte neuf projets pilotes nationaux (Bangladesh, Bolivie, Cambodge, Mozambique, Népal, Niger, Tadjikistan, Yémen et Zambie) et deux projets pilotes régionaux (Caraïbes : Dominique, Grenade, Haïti, Jamaïque, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les-Grenadines ; Pacifique Sud : Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa et Tonga).

Onze SPCR ont été approuvés : Bangladesh, Niger, Tadjikistan, Cambodge, Mozambique, Népal, Zambie ; programme régional des Caraïbes : Grenade, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sainte-Lucie ; programme régional du Pacifique : Samoa.